



Le Cabinet du Ministre existe t-il encore ?

L'Intersyndicale CGT, FO, SNETAP-FSU, SEA-UNSA, représentant près de 80 % des personnels de l'Enseignement Agricole Public (EAP) a été reçue à sa demande, suite au boycott du CTEA-DGER du 13 septembre 2017, par la conseillère du ministre. Elle était accompagnée du Chef du SRH, du DGER et d'un de ses sous directeurs.

La réponse de la conseillère a été négative sur tous les sujets, l'administration lui emboîtant le pas. L'Intersyndicale s'est alors interrogée sur le statut de cette rencontre, certes à l'Hôtel du Ministre, mais davantage avec la DGER et le SRH qu'avec le Cabinet, sauf à considérer que l'alternance politique n'aurait rien arrangé à l'affaire.

L'entrevue, ne pourra que laisser un goût amer aux fonctionnaires de l'enseignement agricole voire susciter leur colère...

Jugeons sur pièce :

- 1. Remise en cause des 35h sur 4 jours des CPE** de nos lycées agricoles publics : le sujet n'est « pas, enfin plus, à l'ordre du jour », mais aucun engagement ne saurait être pris par le Cabinet sur le fait qu'il ne revienne pas sur la table... « sous 2, 3 ou 4 ans » (sic) ? Et demain à qui le tour ?
- 2. Statut de corps des directeurs.trices d'EPL** : le projet a été enterré au cœur de l'été par le guichet unique (entendez le ministère de l'Action et des Comptes Publics) et manifestement il n'y a plus aucune volonté politique de notre ministère pour porter à nouveau cette demande pourtant jugée légitime et pertinente tant par les personnels de direction d'EPLEFPA que par l'administration. Le coût budgétaire est pourtant nul. C'est clairement le pouvoir sur les directions qui est en cause. L'administration a eu ces mots provocateurs : « Si, après tout, les directeurs entendent signifier le jour de leur séminaire national qu'ils ne sont pas bien dans ce ministère qu'ils le quittent » (sic). Ce qui est sûr c'est que les directeurs.trices d'EPLEFPA, dont l'engagement au quotidien au service de l'EAP n'est pas à démontrer, sauront se faire entendre à cette occasion, une conférence de presse étant d'ores et déjà programmée pour rendre publiques les conclusions des états généraux qui se déroulent actuellement en région à l'appel de l'Intersyndicale.
- 3. Conditions d'exercice des professeurs Doc, TIM et ESC, régularisation et donc consolidation via un ajout aux statuts enseignants de 1971** : le Cabinet se place dans une logique de « tout ou rien »...sur le dossier des obligations de service, s'en tenant à ne pas souhaiter le rouvrir. C'est la stratégie du DGER énoncée en CTM. Or, une administration qui fait le choix de la fragilité réglementaire au détriment de la sécurisation du système, fait en réalité ici le choix de la confrontation...

Monsieur le Ministre,

La volonté de trouver un certain nombre d'aménagements dérogatoires pour « sécuriser » davantage leurs parcours professionnels, volonté signifiée à grand renfort de flagornerie sur l'investissement reconnu des directeurs.trices de nos EPLEFPA, est édifiante et ne protégera que ceux et celles qui le croient. S'en tenir à ce bricolage annoncé ne pourra qu'aboutir à maintenir 450 agents d'encadrement sur une niche peu sécurisée juridiquement et sans réel avenir professionnel. C'est donc clairement insuffisant, même si nous jugerons et expertiserons sur pièce. **Les Directeurs.trices de l'EAP, directeur.trices de centre compris.e.s, méritent mieux !**

Monsieur le Ministre,

L'engagement à maintenir les accords RTT de 2001 qui ont conduit à organiser les conditions d'exercice des CPE sur 4 jours de travail se doit d'être ferme. La recherche d'ETP ne relève pas du détricotage des 35h, quelle que soit la catégorie de personnel. **Les CPE de l'EAP méritent mieux !**

Monsieur le Ministre,

La possibilité de consolider les services et les statuts des enseignant.e.s Doc TIM et ESC avait été unanimement actée et permettait une clarification et une sécurisation budgétaire. Le texte est rédigé et ne demande qu'à être porté. Refuser c'est renvoyer à l'insécurité de nombreux enseignants.e.s, dont les disciplines sont pourtant reconnues comme spécificités de l'EAP. Cela peut même être perçu comme du mépris ! **Les enseignants.e.s de l'EAP méritent mieux !**

L'Intersyndicale CGT, FO, SNETAP-FSU, SEA-UNSA et les personnels mobilisés entendent retrouver une volonté politique allant dans le sens de la reconnaissance de leurs métiers, de la sécurisation de leurs missions de service public et des spécificités de notre système éducatif qui font la force de l'EAP..

Face à cette fin de non recevoir, l'heure demeure plus que jamais à la mobilisation !

Paris, le 25 septembre